Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025240DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize décembre deux mille vingt-cinq,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 10 décembre 2025.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina (présente à partir de la question N°230), BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine (présente à partir de la question N°230), LECLAIR Catherine, LEVIEUX Élise, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BOIVIN Sabrina (absente de l'approbation du procès-verbal à la question N°229), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Monsieur DESBLÉS Hubert (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Madame GUÉRIN Florence (procuration à Madame de la VERGNE Aude), Madame GUIBOREL Catherine, Madame JOUALLAND Estelle (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEBLANC Marie-Christine (absente de l'approbation du procès-verbal à la question N°229).

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Monsieur BOUCHONNEAU Romain, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **19** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°229*)
21 (*à partir de la question N°230*)
. absent(s) et non représenté(s) : **6** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°229*)
4 (*à partir de la question N°230*)

OBJET : CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC LES ÉCOLES PRIVÉES
Versement d'une avance du montant de la subvention 2026

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025240DE-DE

Délibération N°2025/240 du Conseil Municipal du 16 décembre 2025
Publiée le 23 décembre 2025

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC LES ÉCOLES PRIVÉES
Versement d'une avance du montant de la subvention 2026

Les écoles privées ont signé avec l'État un contrat d'association qui a pris effet à la rentrée de *septembre 2009*. Suite à ce contrat, la commune a établi une convention précisant la prise en charge des dépenses de fonctionnement obligatoires des écoles privées.

Comme chaque année, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'allouer un premier versement de subvention aux écoles privées à hauteur de 25 % du montant alloué en 2025, leur permettant ainsi de bénéficier d'une avance de trésorerie. Ce premier versement sera réalisé en janvier et le montant restant leur sera versé lorsque le coût à l'élève pour l'année 2026 sera définitif. Ainsi, il est proposé de verser :

SAINT-JOSEPH		**SAINT-MELAINE**	
Maternelles	30 722,04 €	Maternelles	12 584,93 €
Élémentaires	21 480,05 €	Élémentaires	7 938,28 €
Total	**52 202,09** €	**Total**	**20 523,21 €**

TOTAL GÉNÉRAL	**72 725,30 €**

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2026 de la commune au compte « 6558 – Autres contributions obligatoires ».

Suite à la présentation du sujet en commission 4 du *19 novembre 2025*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'ALLOUER un premier montant de subvention aux écoles privées, à raison de 25 % du montant de l'année 2025, versé en janvier 2026, à savoir :

- 30 722,04 € à l'École St Joseph pour les maternelles,
- 21 480,05 € à l'École St Joseph pour les élémentaires,
- 12 584,93 € à l'École St Melaine pour les maternelles,
- 7 938,28 € à l'École St Melaine pour les élémentaires ;

…/…

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025240DE-DE

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

MAIRIE DE CHATEAUBOURG 35 (Ille-et-Vilaine)

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT

Nombre d'élus présents ou représentés : 21	**Pour : 21**	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**